

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ Entretien

Sandra Cossart

« Il faut faire cesser les "poursuites baillons" »

Propos recueillis par

Sophie Tardy-Joubert

Page 7

■ Le rendez-vous du patrimoine

Aimée Camilli

Mif2 : la dernière ligne droite

Propos recueillis par Annabelle Pando

DOCTRINE

Page 9

■ Administratif

Emmanuel Tessier

L'instauration du référent

déontologue dans la fonction publique

Page 11

■ Théorie / Sociologie /

Philosophie / Histoire du droit

Hugues Bouthinon-Dumas,

W. Gregory Voss et Vincent Rebeyrol

L'impact de la recherche en droit

et sa mesure

CULTURE

Page 21

■ Bibliographie

Céline Slobodansky

À l'ombre des jeunes filles en fleurs

Page 22

■ Ventes publiques

Bertrand Galimard Flavigny

Un bouquet, et une nymphe

à la biennale

ACTUALITÉ

Entretien



« Il faut faire cesser les "poursuites baillons" » 129b7

Entretien avec Sandra COSSART, directrice des programmes de Sherpa

Propos recueillis par Sophie TARDY-JOUBERT

Ils sont à l'origine des plus grands procès en cours contre les grandes entreprises. Les juristes et avocats de Sherpa, association fondée en 2001 par William Bourdon, se battent pour permettre aux victimes de crimes économiques, commis par des entreprises comme par des chefs d'États, d'obtenir justice. Outre ces actions contentieuses, l'association se livre à une réflexion de fond sur le droit, qu'elle cherche à faire évoluer pour permettre la défense des populations les plus fragiles. Sandra Cossart, directrice des programmes de Sherpa, revient pour *Les Petites Affiches* sur les missions de l'association.

LPA – Qui sont les personnes que vous défendez ?

Sandra Cossart – Sherpa a pour mandat de défendre et protéger les victimes de crimes économiques, une criminalité qui recouvre à la fois les atteintes aux droits humains et les dommages environnementaux perpétrés par les acteurs économiques – avec notre programme Globalisation et droits humains –, ainsi que la corruption et les flux financiers illicites en provenance des pays en développement – avec notre programme Flux financiers illicites. Dans le cadre du programme Globalisation et droits humains, nous défendons des communautés victimes des activités des grandes entreprises. Des personnes dont les droits sont violés, par négligence, absence de vigilance ou encore avec la complicité d'acteurs économiques dont certains sont Français. Il

s'agit par exemple des victimes de travail forcé au Qatar, des travailleurs du textile morts dans l'effondrement de l'immeuble du Rana Plaza au Bangladesh, des communautés du Niger et du Gabon qui ont vu leur santé se détériorer en raison des activités d'entreprises, maisons mères ou donneurs d'ordre dont le siège est sur le territoire français. Le droit est inadapté pour les défendre. À travers notre programme Flux financiers illicites, nous avons ainsi été à l'initiative, avec l'association Transparency International, du procès des biens mal acquis, pour lequel comparaisait en juin dernier, Teodorin Obiang, le fils du président de Guinée équatoriale, qui s'est constitué un patrimoine considérable en détournant des fonds publics, provoquant par là même l'appauvrissement de l'État et du pays tout entier.

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34